



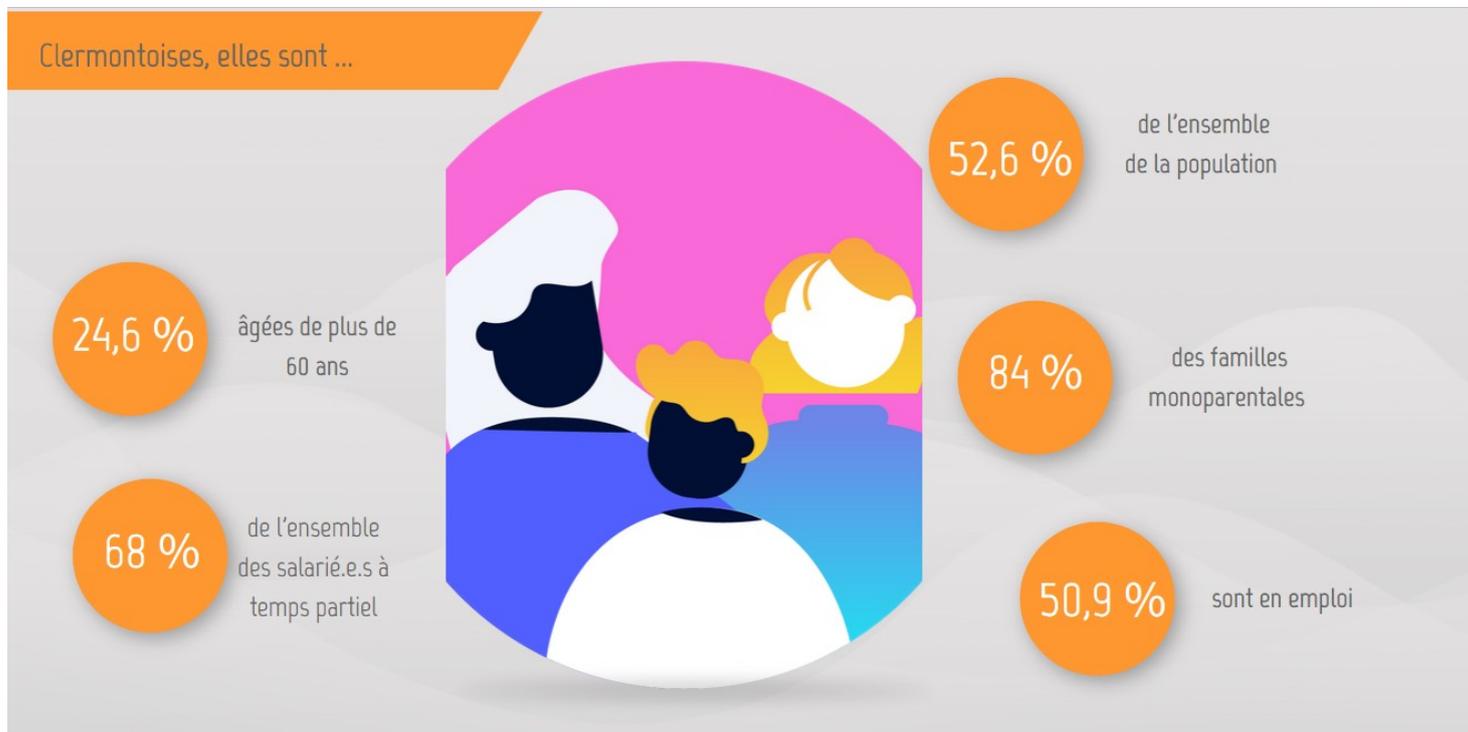
**LE 25**  
**GISÈLE HALIMI**

**PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

VILLE DE  
**CLERMONT**  
**FERRAND**

## I. Éléments de contexte

### A) Données générales en matière de démographie (source INSEE – 2018)

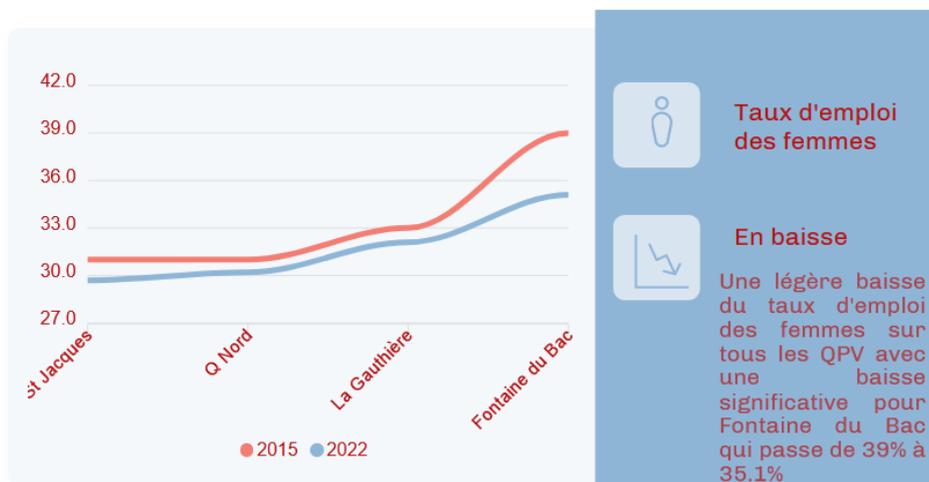


La population étrangère représente 11,30 % de la population totale dont 49 % sont des femmes.  
La population immigrée représente 14,70 % de la population totale dont 50 % sont des femmes.

Zoom quartiers prioritaires (Source : Agence d'urbanisme de Clermont-Métropole/ANCT Atlas QPV, janvier 2022)

Concernant la composition des familles, la part des familles monoparentales est au-dessus de la moyenne de la commune (20 % sur la totalité des familles) pour le quartier St-Jacques Nord avec un taux de 24 % et pour le quartier de la Gauthière avec un taux de 27 %.

Des taux d'emploi chez les femmes bien plus bas dans les quartiers prioritaires.

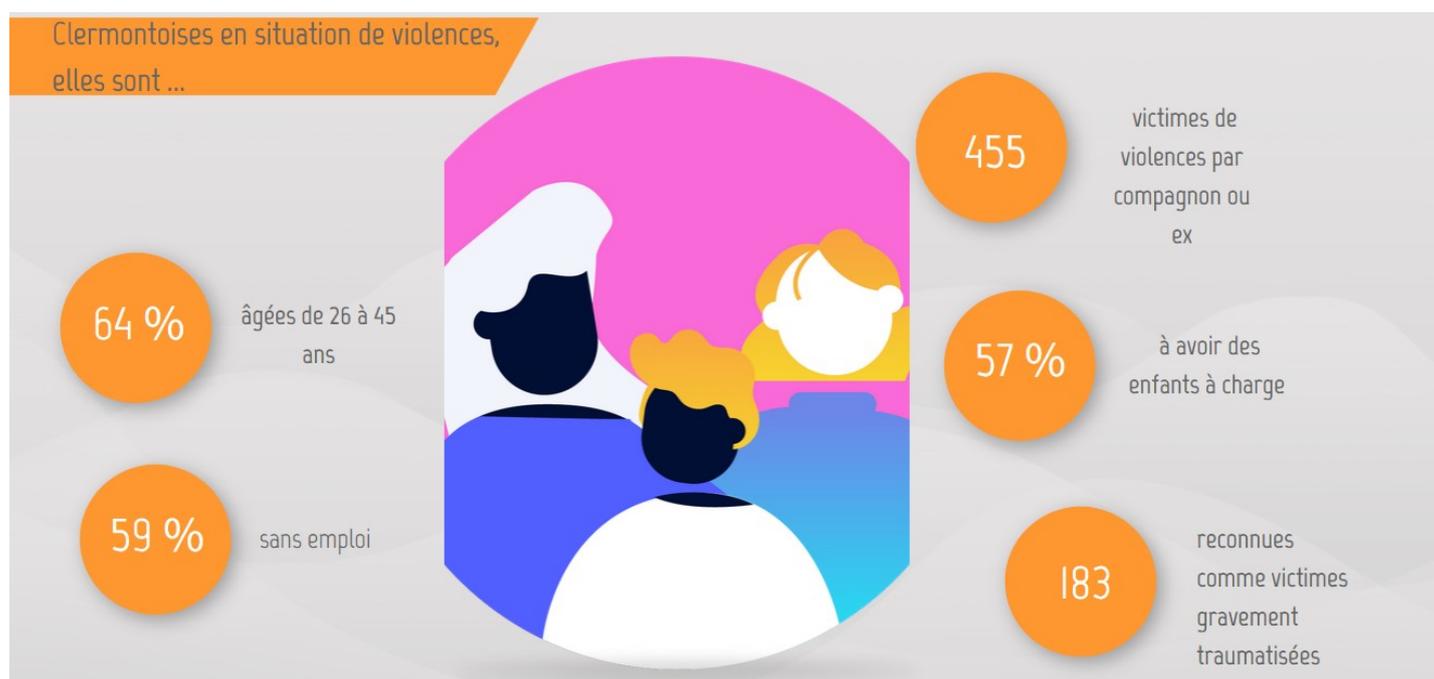


Les taux d'emploi sont faibles notamment chez les femmes et ce particulièrement à St Jacques et dans les quartiers Nord. Ils sont en légère baisse depuis 2015, avec cependant une baisse significative de 4 points pour le quartier de Fontaine du Bac.

L'hypothèse du non recours aux services d'insertion peut être soulevée, ainsi que le fait que certains publics ne soient pas repérés dans la proposition des accompagnements à l'insertion.

Par ailleurs, nous pouvons supposer que des freins cumulés, tels que la garde des enfants, l'accès à la langue française, le fait d'être une femme et d'origine étrangère réelle ou supposée, le niveau de diplôme, sont autant d'obstacles à l'insertion dans l'emploi des femmes.

B) Focus clermontoises en situation de violences au sein du couple (Source : Rapport d'activités AVEC 63 – 2021)



C) La Ville de Clermont-Ferrand engagée en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

Depuis 2014, la Ville de Clermont-Ferrand s'est engagée activement dans le domaine de la lutte contre toutes les discriminations et pour l'égalité des droits.

Une délégation spécifique et dédiée a été créée et des moyens ont été dotés pour agir de manière efficiente.

En termes de moyens humains, un premier poste de chargée de missions a été créé en 2015, puis la mission Égalité des Droits s'est étoffée avec la création d'un second poste en 2019, puis de 2 postes supplémentaires en 2022. Les rôles de la mission sont transversaux. Elle assure notamment la coordination des actions en lien avec la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits au travers de toutes les politiques publiques. Pour ce faire, la mission est un service ressources pour l'ensemble des directions. Elle propose des temps de formations, accompagne à la réflexion, à la conception et à la mise en œuvre d'actions structurantes. Ses champs d'actions s'axent autour de la lutte contre le sexisme, contre les LGBT-Phobies, contre le racisme et le validisme.

≥≥ Quelques exemples d'actions menées en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes par la Ville de Clermont-Ferrand,

- x Intégration de la lutte contre les stéréotypes de genre dans le Plan Éducatif Ville, avec formation des responsables d'accueil de loisirs en matière d'éducation non-genrée,
- x Refonte des cours d'écoles, comment aménager pour favoriser la mixité entre les garçons et les filles et éviter les zones d'exclusion,
- x Participation à la stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance par la réalisation de marches exploratoires. Mises en œuvre et accompagnements des préconisations en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles sur l'espace public.
- x Plan d'actions en matière de politique culturelle, programmation égalitaire, mise en valeur du « matrimoine » ...
- x Accueil de manifestation sportive féminine comme le Tour de France féminin,
- x Actions en direction des clermontois.e.s dans le cadre du 8 mars et du 25 novembre (conférences, expositions, ciné-débats, spectacles, ateliers, causeries ...),
- x ...

≥≥ Quelques exemples d'actions menées dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

- x Permettre le développement des permanences locales d'accompagnement spécialisé à destination des femmes victimes grâce à un soutien financier renforcé de l'association AVEC France-victimes 63, dans le cadre spécifique de leur travail en direction des femmes victimes de violences au sein du couple,
- x Faciliter l'accès à l'hébergement et à l'accompagnement des femmes victimes hébergées. La Ville finance un dispositif d'accompagnement pluridisciplinaire par l'association AVEC France-victimes 63 auprès des femmes accueillies en structures d'urgence,
- x En complément il est mis à disposition une place d'hébergement en CHRS hommes pour l'éviction du conjoint violent du domicile, par le CCAS,
- x Lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel des femmes dans l'espace public. La Ville a ainsi relayé la campagne, en partenariat avec le SMTC et T2C, « stop au harcèlement dans les transports ». Une enquête a aussi été réalisée auprès des usagères. Organisation d'une « safe place » pendant Clermont Fête ses étudiant.e.s,
- x Prévenir et agir en interne contre les violences faites aux femmes par le biais de formation mais aussi de soutien individuel d'agentes concernées par les violences,
- x Interventions en milieu scolaire sur la thématique du sexisme,
- x ...

De plus, la Mission Égalité des Droits fédère et anime des réseaux d'acteurs partenariaux.

C'est avec eux que sont co-construites des initiatives dans différents domaines en direction des clermontois.e.s.

Le réseau Femmes est un réseau composé d'associations et d'institutions qui a pour objet de permettre la co-construction de projets et d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est aussi inscrit comme un réseau d'alerte et de vigilance sur l'émergence de nouvelles problématiques. En sus de ce réseau, la Mission Égalité anime le réseau de lutte contre le racisme, le réseau LGBTI+ et la commission communale d'accessibilité.

## II. Le 25 Gisèle Halimi, un projet collaboratif et une dynamique collective

### 1) *Une démarche*

#### → Identification des besoins :

Cet état des lieux fait suite à des rencontres avec les associations travaillant dans ces domaines, ainsi que les services de l'État et du Conseil Départemental, et de nombreux partenaires, afin de recueillir leurs attentes.

#### x En matière de suivi et d'accompagnement des femmes victimes de violences,

Lors de la conférence inversée du Grenelle « Violences conjugales » où des femmes victimes ont pu s'exprimer sur leurs parcours, elles ont fait part de leurs difficultés à identifier un interlocuteur précis pour démarrer un parcours de sortie des violences.

L'association AVEC France-victimes 63 gère actuellement un point accueil de jour pour les femmes victimes de violences. Ce dispositif a pour objectif de permettre aux femmes de préparer leur départ du domicile et de bénéficier d'un accompagnement et de services (boîtes aux lettres, accès à une boîte mail ...).

Or les locaux de l'association s'avèrent être trop petits pour remplir pleinement les missions de ce point accueil de jour.

#### x En matière d'accès aux soins en santé sexuelle et reproductive,

En 10 ans le nombre de gynécologues médicaux a baissé de 42 % dans toute la France. Le département du Puy de Dôme a connu aussi une baisse significative entre 2011 et 2019. En 2019, on dénombre 70 gynécologues (médicaux et obstétriques) contre 81 en 2011 (36 en libéral contre plus de 50 en 2011). Pour la gynécologie médicale, on est passé de 28 à une quinzaine de praticiens en huit ans.

Par ailleurs, la pyramide des âges des gynécologues en exercice montre un vieillissement de cette population avec des départs en retraite imminents qui ne pourront pas être remplacés au vu du nombre d'étudiant.e.s choisissant cette spécialité.

Ainsi, le Planning Familial 63 a réorienté une partie de son activité. En complément de son action en matière de planification familiale et de prévention, l'association a créé un Centre de Santé dédié aux soins gynécologiques des femmes avec plusieurs professionnel.le.s de santé : Médecins gynécologues, sages-femmes, sexologue, masseuse kinésithérapeute spécialisée dans la rééducation périnéale.

Les locaux actuels de l'association mis à disposition par la Ville de Clermont-Ferrand au Planning Familial arrivent à saturation et ne permettent pas la réalisation pleinement efficace de ce nouveau projet d'ampleur.

#### x En matière d'accès aux droits des femmes,

De plus en plus d'associations qui œuvrent dans le domaine des droits des femmes se constituent à Clermont-Ferrand.

Le nombre important d'associations et d'acteurs dans ce domaine rend complexe la lisibilité pour le public qui ne sait pas toujours où s'adresser en fonction des démarches à accomplir ou juste pour trouver une ressource.

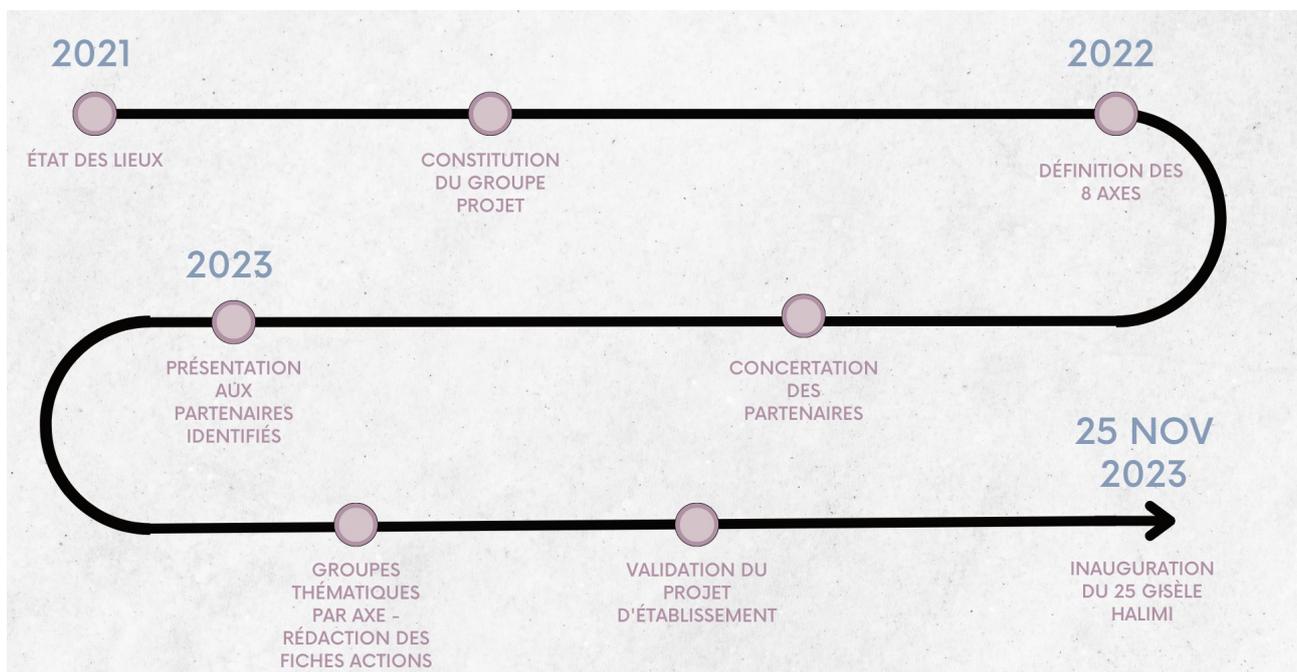
Ces différents éléments nous amène à

- x Faire de la structure un lieu identifié pour l'accompagnement des femmes victimes de violences. Pour ce faire, le point accueil de jour piloté par l'association AVEC France-victimes 63 sera installé de manière permanente au sein de la structure. Cela permettra d'avoir un espace identifié sur la commune pour les femmes qui souhaitent mettre en œuvre un parcours de sortie des violences.
- x Faire de la structure un lieu identifié pour l'accès aux soins en santé sexuelle et reproductive pour les femmes. L'ensemble des activités du Planning Familial 63 dont le centre de santé dédié sera intégré au sein du 25 Gisèle Halimi.
- x Faire de la structure un lieu identifié pour l'accès aux droits des femmes. Un.e salarié.e du Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles du Puy de Dôme sera permanent de la structure. En effet, le CIDFF 63 est un acteur incontournable en matière d'accès aux droits. La Mission Égalité des Droits sera aussi au sein de la structure.

Par ailleurs des espaces mutualisés permettront la tenue de permanences associatives, d'un espace de répit mais aussi de manifestations du type conférences, expositions .... qui seront proposées par les différentes associations.

## 2) Les étapes de travail

Une fois l'état des lieux réalisé, un travail participatif et collaboratif a été mené pour décliner un projet commun dans le 25 Gisèle Halimi. En effet, la volonté n'est pas juste d'avoir diverses activités posées les unes à côté des autres, mais bien de créer une dynamique collective à partir des partenaires permanents de la structure et de l'étendre, en fonction des axes d'interventions identifiés, à d'autres partenaires.

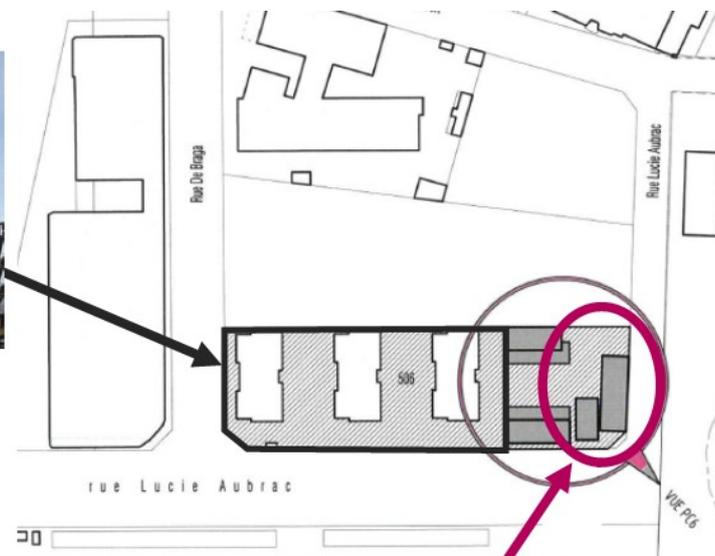


### III. Le 25 Gisèle Halimi, un lieu de ressources et de répit pour les filles et les femmes

A) Le site :

→ Le quartier d'implantation :

RÉSIDENCE ESTAING - 96 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX



**Bâtiment C : Espace Gisèle Halimi**  
(surface globale 743 m<sup>2</sup>)

Le 25 Halimi se situe au 25 de la rue Lucie et Raymond Aubrac. Il s'inclut dans un quartier composé à la fois de logements, en particulier du logement locatif social, mais aussi de services. En effet, il s'intègre dans un territoire plus large autour de l'avenue de la République.

De nombreux acteur.rice.s sont d'ores et déjà implantés sur ce secteur, le CHU Estaing, la Maison des Solidarités de Vaucanson, l'Hôtel de police, des équipements municipaux (gymnases, stades) avec l'ouverture en janvier 2025 d'une structure petite enfance.

→ Les locaux :



Le bâtiment qui va loger le 25 Gisèle Halimi, sera livré en octobre 2023.

La surface globale est de 743 m<sup>2</sup>, répartie sur 2 étages. Le site dispose aussi d'un espace extérieur.

## B) Le public visé

L'état des lieux effectué auprès des partenaires nous a permis d'établir la nécessité de constituer la structure dans l'esprit d'un « **guichet unique** ». Il existe de nombreux partenaires et dispositifs autour de l'accompagnement des femmes et des filles. La multiplicité des réponses, va finalement renforcer le risque de non-recours aux droits, en particulier pour les femmes et les filles les plus éloignées de leurs droits. En effet, les compétences de l'ensemble des partenaires étant peu lisibles pour le grand public, cela crée une déperdition de l'information et un renvoi d'un guichet à un autre qui, à terme, conduit à l'épuisement administratif et au renoncement.

Le 25 Gisèle Halimi aura donc pour objet de créer de l'inclusion pour ce public, tout en veillant à être ouvert sur son quartier..

## C) Le plan d'actions



Le plan d'actions s'est construit autour des 8 axes d'interventions présentés ci-dessus. Ils ont été identifiés, dans un premier temps, par le groupe restreint 25 Gisèle Halimi composé des opérateur.rice.s permanent.e.s de la structure à savoir : le Planning Familial, AVEC 63, le CIDFF 63 et la mission Égalité des Droits de la en charge de la coordination.

Dans un second temps, il a été décidé d'élargir le travail en concertation et en collectif en amplifiant le travail en partenariat. Plusieurs temps se sont tenus réunissant au total une soixantaine de partenaires. Il s'agit de co-construire des actions en direction des filles et des femmes couvrant leurs attentes et leurs besoins, avec une attention particulière pour celles les plus éloignées de leurs droits. L'enjeu était d'une part de tisser un maillage des acteur.rice.s et dispositifs qui peuvent bénéficier aux femmes, et d'autre part, de les identifier clairement afin d'orienter de manière efficace.

Enfin, ces temps ont permis, dans une démarche de mutualisation, de déterminer des interventions/actions d'opérateur.rice.s ponctuel.le.s au sein du 25 Gisèle Halimi.

→ Nos valeurs communes :

L'ensemble des partenaires ont convenu de valeurs essentielles à partager autour de l'accueil et l'accompagnement des publics. Cela fera l'objet d'une charte d'accueil que chaque opérateur.rice intervenant dans la structure s'engagera à respecter. Elle sera aussi affichée à l'attention des personnes accueillies.



→ L'accueil des publics :

L'accueil des publics est un déterminant essentiel dans le 25 Gisèle Halimi.

Effectivement, trois typologies de publics sont à distinguer :

- Le public bénéficiaire, celles qui viennent dans la structure pour un besoin déjà identifié
- Le public accompagné, celles qui viennent suite à une orientation d'un autre partenaire
- Le public en recherche, celles qui viennent pour une demande et/ou un besoin à qualifier en vue d'une orientation

**Au vu de ces différents éléments, la fonction d'accueil est déterminante.**

C'est dans ce cadre, qu'une agente de la Mission Égalité des Droit sera dédiée à cette mission, avec en renfort et autant que de besoin, les autres membres de l'équipe. La chargée d'accueil aura pour rôle d'accueillir et d'accompagner la première demande. Plus précisément, elle sera chargée d'analyser les besoins et de qualifier la demande afin d'orienter vers les professionnel.le.s et dispositifs pertinents.

**L'objectif à atteindre sera que chaque fille et/ou femme formulant une demande puisse bénéficier, à minima d'une orientation.**

De plus, elle aura pour mission d'organiser un accueil inclusif, permettant un accueil inconditionnel de tou.te.s, par la mise en place, notamment, de supports/relais afférents (interprétariat, documentation multilingue, FALC ...)

→ Les actions par axe :

Au total ce plan comporte 63 actions, qui auront soit lieu en interne de la structure, soit repérées en externe pour des orientations. Certaines actions se retrouvent dans plusieurs axes mais ne sont pas comptabilisées deux fois.

| AXE 1 - ACCUEILLIR LES PUBLICS ET ALLER VERS |  |   |   |
|--|--|---|---|
| OBJECTIFS                                    | Se donner les moyens de l'écoute et de l'accompagnement  | Orienter  | Aller à la rencontre des personnes les plus vulnérables   |
| ACTIONS                                      | <b>Accueillir de manière inconditionnelle : pilote mission Egalité des Droits</b><br>Une charte d'accueil, travaillée à partir des valeurs communes définies sera rédigée. Elle permettra de poser le cadre proposé aux usagères lors de leur venue dans la structure. Elle sera remise à chaque opérateur ponctuel, qui devra s'engager à la respecter. Par ailleurs, la chargée d'accueil des publics réalisera des supports de communication en facile à lire et à comprendre. Une partie des documents à destination des usagères sera aussi traduit en plusieurs langues. |   |   |
|  | <b>Accueillir et aller vers les sénières : pilote CCAS</b><br>Organisation d'activités intergénérationnel en directions des sénières et accompagnement de ce public au sein de la structure.   | <b>Connaissance des partenaires et des dispositifs - Soliguide : pilote mission Egalité des Droits</b><br>Recensement et valorisation de tous les partenaires et dispositifs pouvant bénéficier aux usagères afin d'avoir des orientations efficaces. | <b>Équipe mobile : pilote mission Egalité des Droits</b><br>Dans la démarche d'aller-vers, construire une équipe pluridisciplinaire avec les opérateurs de la structure et aller à la rencontre des femmes, par exemple, dans les structures d'hébergement dédié afin de faire connaître les actions déployées au sein du 25 GH. Ces équipes mobiles pourront être thématiques, accès aux soins, accès aux droits, soutien à la parentalité ... |
|  | <b>Organiser un lieu de répit : pilote Mission Egalité des Droits</b><br>Organisation d'un espace physique cosy à demeure avec à proximité un coin enfants.  |   |   |
|  | <b>Formation des opérateur.rices ponctuel.le.s et permanent.e.s aux premiers secours en santé mentale : pilote DISP</b><br>Formation de 2 jours permettant d'avoir les bases de secourisme en santé mentale.   |   |   |

**AXE 2 – SOUTENIR, ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES**

| OBJECTIFS      | Sensibiliser/Former  | Orienter   | Accompagner  |
|----------------|--|--|--|
| <b>ACTIONS</b> | <p><b>Plate-forme Violences intra-familiales : pilote Tribunal d’Instance</b><br/>                     Organisation de permanences juridiques gratuites dans tous les domaines du droit pour les victimes de violences.</p>  |  |  |
|                | <p><b>Cycle de sensibilisation à tous âges, dans tous milieux : pilote Mission Egalité des Droits</b><br/>                     Recensement de l’ensemble de l’offre en matière d’interventions et de préventions des VSS et création d’un catalogue et d’une proposition de programmation à l’année dans et hors les murs.</p> | <p><b>Connaissance des partenaires et des dispositifs – Soliguide :</b><br/>                     Cf. axe 1</p> | <p><b>Accompagnement des victimes en audiences dédiées : pilote CDAD 63</b><br/>                     Accueillir des groupes de victimes en début de parcours à la découverte du fonctionnement de la chambre pénale de la famille.</p> |
|                | <p><b>Ateliers sur le cybersexisme : pilote Femmes Solidaires</b><br/>                     Jeu interactif en direction des ados. Organisation de séances de sensibilisation avec les jeunes des ALSH et en établissements scolaires.</p>   |  | <p><b>Prise en charge psychologique des femmes et des enfants : pilote AVEC France-victimes 63</b><br/>                     Accompagnement psy des femmes victimes et des enfants co-victimes.</p>                                     |
|                | <p><b>Séances d’éducation à la vie sexuelle et affective : pilote Planning Familial</b><br/>                     Organisation de séances dans et hors les murs d’informations et d’échanges sur les rapports femmes/hommes, ainsi que toutes les questions liées aux sexualités.</p>   |  | <p><b>Accompagnement socio-professionnel : pilote CIDFF 63</b><br/>                     Organisation de suivis individuelles permettant l’aide au retour à l’emploi.</p>   |
|                | <p><b>Formation des professionnel.le.s sur l’accueil en audiences dédiées : Pilote CDAD 63</b><br/>                     Former les opérateurs au fonctionnement de la chambre pénale de la famille tout en sensibilisant aux grands principes du droit.</p>  |  | <p><b>Ateliers d’art thérapie : pilote CIDFF 63</b><br/>                     L’art thérapie consiste à utiliser le processus créatif à des fins thérapeutiques.</p>  |
|                | <p><b>Cycle de formations des professionnel.le.s à l’accueil des victimes : pilote AVEC France-Victimes 63</b><br/>                     Comprendre la problématique des violences au sein du couple pour conseiller et orienter les femmes victimes dans leur parcours de désengagement de la violence vécue.</p>              |  | <p><b>Accueil de jour, accompagnement social : pilote AVEC France-Victimes 63</b><br/>                     Accompagnement individuel des femmes victimes dans tous les domaines de la vie (logement, insertion ...).</p>               |
|                | <p><b>Sensibilisation à l’impact des VSS sur la santé mentale : pilote DISP</b><br/>                     Interventions tout public.</p>  |  | <p><b>Ateliers socio esthétique et danse thérapie : pilote CCAS</b><br/>                     Interventions salon Joséphine.</p>  |
|                |  |  | <p><b>Atelier sophrologie : pilote AVEC France-Victimes 63</b><br/>                     Actions collectives en direction des victimes pour une reprise de confiance en soi.</p>  |

**AXE 3 – PERMETTRE L'ACCÈS A LA SANTÉ POUR TOUTES**

| OBJECTIFS | Écouter, accompagner, orienter, expliquer   | Former et informer les public et les professionnel.le.s   | Prévenir les risques de santé   | Dépister, soigner   |
|-----------|---|---|---|---|
| ACTIONS   | <p><b>Centre de santé à orientation gynécologique : pilote Planning Familial 63</b><br/>                     Consultations médicales : gynécologie obstétrique (prévention, contraception, suivi grossesse), IVG médicamenteuses (prise en charge pluridisciplinaire pré et post IVG), consultations spécifiques, accueils et informations des personnes en transition. Orientation vers d'autres professionnel.les de santé autant que nécessaire.</p> |   |   |   |
|           | <p><b>Connaissance des partenaires et des dispositifs- Soliguide</b></p>  | <p><b>Aider au montage des projets de santé : pilote DISP</b><br/>                     En lien avec le Contrat local de santé, affiner le besoin des femmes en matière d'accès à la santé. Évaluer et participer à la construction de la réponse adaptée.</p> | <p><b>Sport santé pour elles : pilote OMS</b><br/>                     Création d'un créneau dans le gymnase à proximité du 25 Gisèle Halimi pour permettre la pratique d'une activité physique et sportive aux usagères.</p>   | <p><b>Faciliter l'accès aux soins : pilote dispensaire Émile Roux (CD 63)</b><br/>                     Organisation d'une permanence et d'informations collectives de la médiatrice santé social du dispensaire pour informer sur les dispositifs et les droits à la santé.</p> |
|           |   |   | <p><b>Prévention et promotion de la santé des femmes : pilote DISP</b><br/>                     A partir des acteur.rice.s impliqué.e.s dans le CLS, mise en place d'actions de préventions et d'informations en santé dont la santé mentale, spécifiques aux femmes (gestion de la charge mentale, sexualité, dépistage cancers du sein, utérus ...)</p> |   |
|           |   | <p><b>Prévention santé chez les femmes séniore : pilote CCAS</b><br/>                     Organisation d'informations collectives croisant genre et vieillissement (ménopause, AVC...)</p>  |   |   |

**AXE 4– PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUTES**

| OBJECTIFS      | Écouter, accompagner et orienter   | Rendre accessible (former, coordonner et promouvoir)   |
|----------------|--|--|
| <b>ACTIONS</b> | <p><b>Accompagnement social et aux démarches administratives : pilote AVEC France-Victimes 63</b><br/>                     Dans le cadre de l'accueil de jour, assurer un accompagnement global des femmes victimes en identifiant les problématiques sociales conséquentes au départ du domicile et en mettant en œuvre la coordination partenariale nécessaires à la levée de ces difficultés. Il s'agit d'assurer la pérennité du départ.</p> | <p><b>Interprétariat : Mission Egalité des Droits</b><br/>                     Pour connaître ses droits, il faut être en capacité de pouvoir les comprendre. Évaluer les besoins et la demande, recenser les ressources en interprétariat.</p>  |
|                | <p><b>Permanences d'accès aux droits : Pilote CDAD 63</b><br/>                     Permanence de tous.tes professionnel.les du droit en fonction des demandes du public (avocat.e.s, médiateur.rice.s, conciliateur.rice.s de justice, huissier.ère.s ...)</p>   | <p><b>Équipe mobile PMI sur les lieux de vie des publics les plus précaires : Pilote PMI (CD 63)</b><br/>                     Organisation de permanences dans les structures d'hébergements dédiées (femmes migrantes, SDF, victimes de violences).<br/>                     Organisation d'actions collectives au sein du 25 Gisèle Halimi pour ces publics dans le domaine de compétence de la PMI.</p> |
|                | <p><b>Actions collectives d'accès aux droits : Pilote CIDFF 63</b><br/>                     Organiser des informations collectives dans différentes thématiques.</p>   |  |
|                | <p><b>Formation des professionnel.le.s sur l'accès aux droits : pilote CDAD 63</b><br/>                     Faire connaître aux différents professionnel.le.s les métiers du droits, leurs domaines d'interventions et leurs spécificités.</p>   |  |
|                | <p><b>Interventions en direction des étudiant.e.s et des scolaires sur l'accès aux droits : pilote CDAD 63</b><br/>                     Faire connaître aux étudiant.e.s et aux scolaires les fondements du droits et ses grands principes d'applications</p>  |  |

**AXE 5 – AUTONOMISATION, SOCIALISATION, ENTRAIDE**

| OBJECTIFS | Encourager l'émancipation  | Favoriser les apprentissages en vue de l'autonomie  | Favoriser l'entraide, la solidarité et le partage   |
|-----------|--|---|---|
| ACTIONS   | <p><b>Création d'un réseau d'entraide et d'échanges réciproques : Pilote mission Egalité des Droits</b><br/>                     S'appuyer sur le modèle des systèmes d'échanges locaux (SEL) et les réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS)<br/>                     Il s'agit d'organiser entre les usagères de l'échange de biens (bourses local d'échanges), des services (garde d'enfants, aides aux devoirs ...) ou de savoirs (université populaire à partir des savoirs à transmettre de chacune)<br/>                     Ces échanges doivent être symétriques, volontaires et bénévoles.</p> |   |   |
|           | <p><b>Accompagnement vers l'emploi: pilote CIDFF 63</b><br/>                     Bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi avec une approche globale et personnalisée des situations et des freins à l'emploi.<br/>                     Ateliers de sensibilisation à la création d'entreprise.</p>  | <p><b>Ateliers numériques : pilote CIDFF 63</b><br/>                     Organisation d'ateliers individuels ou collectifs pour une approche du numérique.</p>  | <p><b>Soutien aux séniors en termes d'autonomie : pilote CCAS</b><br/>                     Porter une attention particulière en lien avec Retraite Loisirs et Solidarité pour la fréquentation des actions se déroulant au sein du 25 Gisèle Halimi des séniors afin de créer de l'intergénérationnelle et permettre de rompre l'isolement.</p> |
|           | <p><b>Groupe de paroles veuvage : pilote CIDFF 63</b><br/>                     Organisation de groupes de paroles et/ou d'entretiens individuels animés par une psychologue.</p>   | <p><b>Accompagnement au budget : pilote CAF 63</b><br/>                     Accueil du point conseil budget. Service d'accompagnement pour prévenir des situations éventuelles de surendettement.</p> | <p><b>Organisation de collectes de protections hygiéniques : pilote mission Egalité des Droits</b><br/>                     Afin d'alimenter les boîtes protections hygiéniques, organisation d'un point de collecte dans le 25 GH.</p>   |

**AXE 6 – SOUTENIR LES PARENTALITÉS**

| OBJECTIFS | Partir de la parole pour déculpabiliser et réassurer  | Informier, orienter et accompagner   | Créer des espaces de médiation et de répit sans jugement   |
|-----------|---|--|--|
| ACTIONS   | <p><b>Le Bala'bulles : piloté par l'ACEPP</b><br/>           Organisation d'un accueil type « café des parents » à destination ici des mères, et plus particulièrement des mères isolées. C'est une action qui vise avant tout le parent avant l'enfant. Imaginé comme un temps de répit, il permet aux parents de trouver du temps entre adultes, et de pouvoir trouver ainsi un réseau d'entraide.</p>                      |  |  |
|           | <p><b>Actions collectives de soutien à la parentalité : pilote CAF 63</b><br/>           Création de temps et d'espaces libres d'échanges libres sur la parentalité.<br/>           D'un format de 2h, animée par 2 professionnel.le.s sur des thématiques différentes par séance.</p>  | <p><b>Action santé mentale et parentalité : pilote DISP</b><br/>           Il s'agit d'une action collective en direction de mère porteuse d'un handicap psychique.<br/>           Des activités ludiques seront proposées afin de consolider le lien enfant/parent.</p> | <p><b>Prise en charge psychologique des enfants co-victimes : pilote AVEC France-Victime 63</b><br/>           Cf axe 2</p>  |
|           | <p><b>Préparation à la naissance et à la parentalité : pilote CHU Estaing, sage-femmes coordinatrice</b><br/>           Diversifier et adapter les séances de préparation à la naissance et à la parentalité.<br/>           Faire le lien entre les femmes suivies au centre de santé et le CHU Estaing.<br/>           Aller vers les publics plus éloignés en proposant certaines séances au sein du 25 Gisèle Halimi.</p> |  | <p><b>Faciliter la garde d'enfants ponctuelle : pilote mission Egalité des Droits.</b><br/>           Dans la continuité de la réflexion sur les temps de répit, innover un mode de garde ponctuel, simple d'accès (lieu et démarche) du type halte-garderie itinérante.</p> |
|           |   |  | <p><b>Semaine de la parentalité : pilote CAF 63</b><br/>           Accueillir des actions autour de la semaine de la parentalité au sein du 25 Gisèle Halimi</p>   |
|           |   |  | <p><b>Ateliers bien être des mamans (prévention de l'impact en santé mentale) : pilote DISP</b><br/>           Ateliers organisés dans le cadre de la Semaine de la Parentalité.</p>   |

## AXE 7– PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DE GENRE

| OBJECTIFS             | <p><b>Lutter contre la culture du sexisme, dès le plus jeune âge (sensibiliser, former, agir)</b></p>  | <p><b>Organiser un lieu d'écoute tolérant et bienveillant</b></p>  |
|-----------------------|--|--|
| <p><b>ACTIONS</b></p> | <p><b>Groupe de paroles autour du jeu à part égale : pilote Femmes Solidaires</b><br/>Création d'un espace d'échanges bienveillant autour des questions d'égalité femmes/hommes.<br/>Ouvert à tout public, à proposer une fois par trimestre sous forme de café-débat.</p>   | <p><b>Accueil des personnes en transition de genre dans le cadre du centre de santé : pilote Planning Familial 63</b><br/>Cf axe 3</p>                                       |
|                       | <p><b>Sensibiliser sur la notion de genre, interventions en milieu scolaire : pilote mission Égalité des Droits</b><br/>La MED poursuivra ses interventions en milieu scolaire à la demande des établissements. En plus elle proposera, toujours en direction des scolaires, des temps d'ateliers regroupés au sein de la structure.</p> | <p><b>Café des LBT+ : pilote mission Égalité des Droits</b><br/>En lien avec le réseau LGBTQ + proposer des temps d'échanges en mixité choisie sur diverses thématiques.</p> |
|                       | <p><b>Atelier « c'est mon genre » : pilote Femmes Solidaires</b><br/>Atelier lecture à partir d'ouvrages de littérature jeunesse non genrés, afin de déconstruire les stéréotypes de genre.</p>  |  |
|                       | <p><b>Programmation l'Égalité c'est toute l'année (8 mars, 17 mai, 25 novembre) : pilote mission Égalité des Droits</b><br/>Autour des dates des journées internationales, programmation d'expositions, débats, spectacles en petite forme ...</p>   |  |

| AXE 8 – UN LIEU DE VIE POUR LE QUARTIER |  |   |  |
|---|--|---|--|
| OBJECTIFS                               | Favoriser les échanges d'expériences des habitantes  | Favoriser l'accès à la culture et à l'éducation populaire   | Participer aux activités du quartier et aux projets de proximité   |
| ACTIONS                                 | <b>Potager partagé : pilote mission Egalité des Droits</b><br>Le site dispose d'un petit espace enherbé dans lequel il sera proposé aux habitant.e.s du quartier, ainsi qu'aux usagères de jardiner.         | <b>Programmation d'événements (expositions, conférences, dédicaces ...)</b> : pilote mission <b>Egalité des Droits</b><br>Une programmation annuelle sera proposée en lien avec les 8 axes thématiques. | <b>Accueil d'AMAP : pilote mission Egalité des Droits</b>  |
|   | <b>Atelier récupération et transformation (mobiliers de terrasse) : pilote mission Egalité des Droits</b><br>Organisation d'atelier de récupération et de fabrication d'objet à partir d'éléments récupérés. | <b>Bibliothèque : pilote mission Egalité des Droits</b><br>En lien avec les médiathèques, proposer au prêt un fond « Gisèle Halimi » pour tout public   | <b>Organiser des lieux de collectes de tri de déchets : pilote mission Egalité des Droits</b><br>Organiser des points de collectes pour le quartier. |
|   |  | <b>Communiquer : pilote mission Egalité des Droits</b>  |  |

Ce plan d'actions sera réajusté autant que de besoins, et en particulier en fonction des demandes qui pourront être évalués auprès des usagères du site.

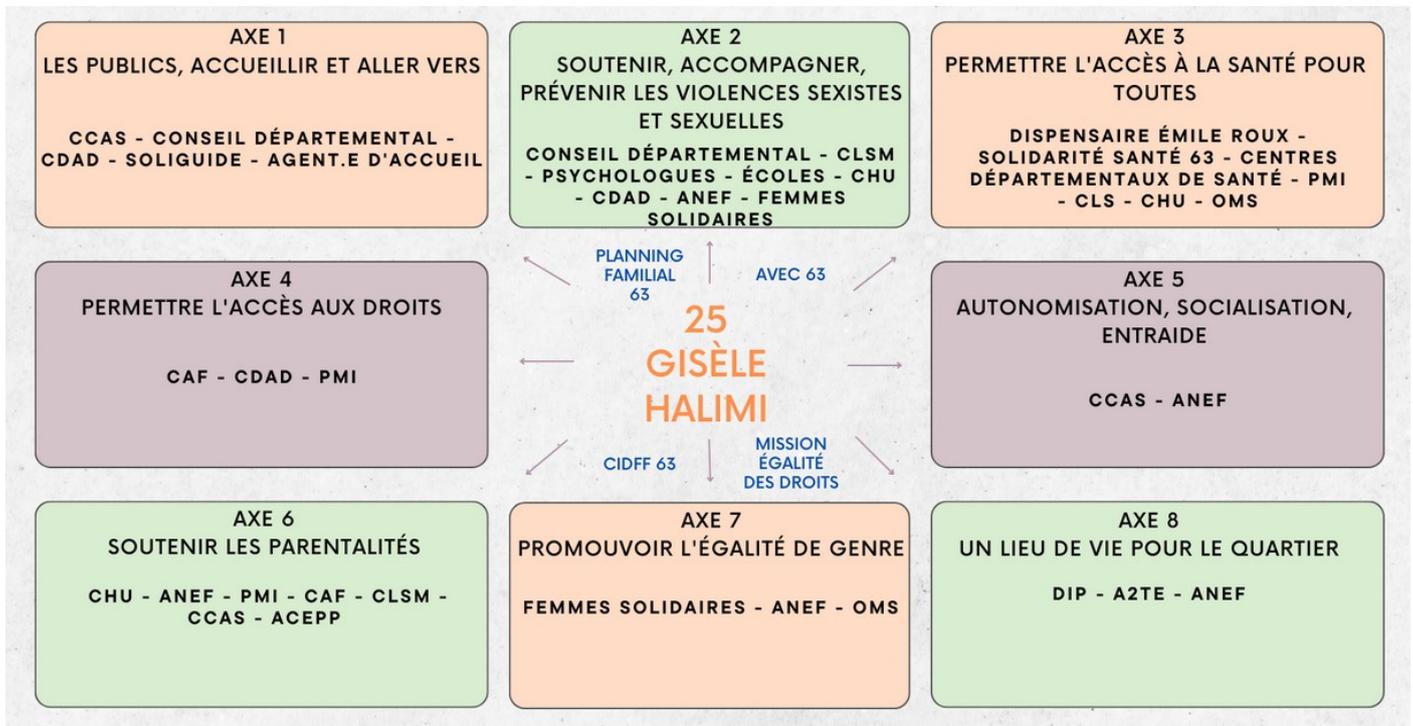
Le rôle de la coordination de la mission Egalité des Droits sera aussi de garantir des ponts entre chaque action et de continuer à garantir une dynamique collective autour de ce projet.

#### D) Cartographie des partenaires

##### **1) Internes à la collectivité**

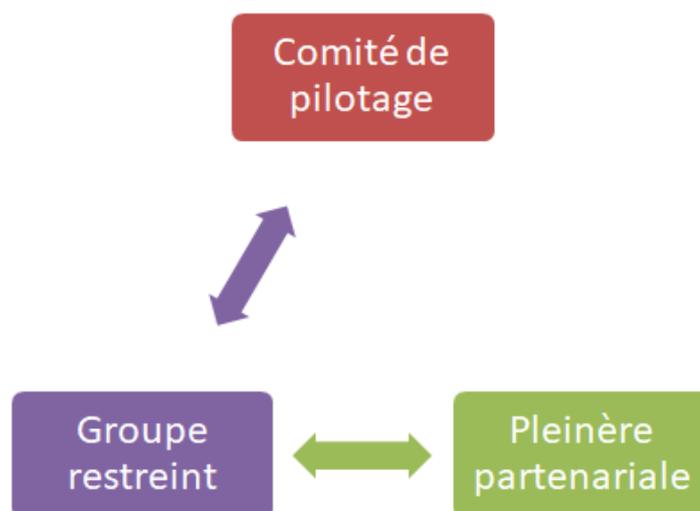
- x Direction du Développement Social Urbain
- x Direction de la Petite Enfance
- x Direction Enfance Jeunesse
- x Direction de la Culture
- x Direction des Sports
- x Direction de la Santé Publique
- x Direction de l'Innovation et de la Participation
- x Centre Communal d'Actions Sociales

## 2) Externes à la collectivité



Les partenariats ne sont pas exhaustifs, au fur et à mesure de l'existence de la structure, ils pourront évoluer et s'élargir à d'autres autant que de besoin.

## IV. Le modèle de gouvernance :



#### A) Le Comité de pilotage

- **Rôle** : Il valide les propositions remontées des réunions de travail du groupe restreint.
- **Composition** : Présidé par Magali Gallais,  
Élu.e.s : Marion Canalès, Manuela Ferreira de Sousa, Sylviane Tardieu  
Administration : Agnès Froment, Anne Peyridieux, Dolorès Laope, Catherine Chabanon (DFCG), Christophe Debuire (DCGRP), Jérôme Meynadier (DAJA)
- **Fréquence** : Se réunit à chaque moment où une prise de décision est nécessaire
- **Coordination** : La mission Égalité des Droits

#### B) Le Groupe restreint

- **Rôle** : Est garant de la dynamique collective du lieu et de la déclinaison du projet d'établissement. (coordination, ajustement, évaluation)
- **Composition** :
- La mission Égalité des droits, le planning familial 63, le CIDFF 63 et AVEC France-victimes 63.
- **Fréquence** : Une fois par mois
- **Coordination** : La mission Égalité des Droits

#### C) Plénière partenariale

- **Rôle** : assure le suivi des actions, en propose de nouvelles ou décide d'en arrêter certaines.
- **Composition** :  
L'ensemble des opérateur.rice.s
- **Fréquence** : Une fois par an
- **Coordination** : La mission Égalité des Droits